

ABONNEMENTS
LES ABONNEMENTS
valent des 1er et 16 de chaque mois
se paient d'avance.

JOURNAL DU LOT

INSERTIONS
LES INSERTIONS
sont reçues au
Bureau du Journal
du Lot

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

BUREAUX

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.



Envoyer avec la demande d'abonnement un bon de poste.

M. Havae, rue J.-J. Rousseau, M. Lafitte et Co, place de la Bourse 8, sont seuls chargés à Paris de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

l'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement annuel est considérée comme un réabonnement; Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

La publication des Annonces Judiciaires et Légales est libre dans tous les Journaux du département.

Compagnie du Chemin de fer d'Orléans. Service d'hiver.

Table with 4 columns: Station, Departure, Arrival, and Time. Lists routes between Cahors, Agen, Périgueux, Bordeaux, and Paris.

Cahors, le 19 avril 1873.

La candidature de M. Barodet et l'appui qui lui est donné par l'immense majorité des républicains, devraient bien ouvrir les yeux à ce petit nombre d'honnêtes gens qui se sont mis à croire que la République était compatible avec le bon ordre et avec le respect des principes sociaux.

Les journaux rouges sont remplis de railleries et d'insultes contre les quelques députés de la gauche qui appuient M. de Rémusat. Pauvres MM. Langlois, Arago, Carnot et Tirard ! Il valait bien la peine de crier, à l'Assemblée, avec les énergumènes du radicalisme. On les jette à l'eau avec un sans-*façon* démocratique; et les réunions préparatoires des clubistes parisiens les vouent chaque soir, tantôt aux dieux infernaux, tantôt au ridicule.

C'est un joli spectacle que ces réunions. On y discute les candidatures; mais il suffit de prononcer quelques paroles en faveur de M. de Rémusat pour qu'immédiatement l'orateur imprudent et naïf soit chassé de la tribune.

Faut-il espérer que M. Thiers sera éclairé par le dévergondage des passions anarchiques? Nous devons le souhaiter, quelques graves qu'aient été les torts du gouvernement à certains moments.

Il faut prendre les situations telles qu'elles sont, ou plutôt telles qu'elles dérivent des événements; et le devoir des hommes vraiment dévoués au pays est de tirer le meilleur parti possible des instruments imparfaits qui sont en notre pouvoir. A ce point de vue, nous adhérons pleinement aux réflexions suivantes de la Presse:

Le gouvernement doit commencer à comprendre qu'il est malaisé de satisfaire ses anciens prétendus alliés de la République française. Il exclut du premier décret de convocation les électeurs du Rhône, de Lot-et-Cher et de la Charente-Inférieure; la feuille de M. Gambetta l'accuse d'avoir commis la plus lourde des fautes. Le gouvernement se ravisant convoque les départements précédemment négligés: aussitôt la République française parle de « transaction », de « trafic », et elle qualifie cet acte de « manœuvre telle qu'au plus beau temps des candidatures officielles on n'eût peut-être pas osé se la permettre.

Tantôt elle reproche au gouvernement d'avoir appelé trop précipitamment les électeurs de la Haute-Vienne par un décret publié avant même l'enterrement de M. Saint-Marc Girardin; tantôt elle le blâme d'avoir oublié la Guadeloupe. Pour plaire à la République française, on aurait dû, sans doute, donner seulement la parole aux colonies, à Lyon et à Paris et renvoyer à une époque indéfiniment éloignée le vote des autres départements.

Depuis quelques jours, d'ailleurs, les radicaux saisissent tous les prétextes pour attaquer et miner M. Thiers et son gouvernement. M. le président de la République sera certainement éclairé par cette conduite. Il se convaincra que, s'il est possible à ce parti de jouer momentanément

la modération, le naturel reprend bien vite ses droits, et que l'esprit de conciliation, fut-il vraiment dans l'esprit de ses chefs, l'impétuosité effrénée des soldats plus disciplinés et plus puissants rendrait stérile ce désir de conciliation.

M. Thiers se convaincra de l'impossibilité de contenir un parti dont les exigences croissent avec les concessions du pouvoir, et qui ne saurait d'ailleurs fixer des limites à ses prétentions. Par qui, en effet, les marquerait-il? Par ses chefs? Mais ont-ils la certitude d'être obéis demain, et ne sont-ils pas fatalement condamnés à être à leur tour qualifiés de traîtres par une foule dont ils sont les instruments bien plus que les maîtres, et qui n'accorde jamais pour longtemps sa confiance?

Ils se disent les représentants de l'opinion publique parce que, partout, les conservateurs sont ou désorientés, ou dépourvus d'énergie, ou découragés. Mais il serait temps encore pour le gouvernement de prendre, sans hésiter, la direction des grandes forces conservatrices, et de répondre, par une rupture éclatante, à cette candidature Barodet, qui frappe directement M. Thiers dans la personne de son ministre. L'intérêt suprême de la libération du territoire imposait au chef de l'Etat la nécessité de suivre une politique de ménagement.

Grâce à lui, cette grande préoccupation est écartée. Il est urgent aujourd'hui de se garantir sérieusement du péril intérieur qui nous menace, et de se dégager d'un parti qui, se croyant des droits à tout faire, se dira lésé tant qu'on ne le laissera pas tout conduire, partant tout désorganiser.

La Presse fait suivre cet article des nouvelles suivantes, et nous sommes heureux du démenti qu'elle donne à des rumeurs sur des faits qui, s'ils étaient fondés, aggraveraient considérablement les dangers de l'heure actuelle:

On sait qu'il y a dans l'entourage du président de la République, parmi ses familiers, deux groupes bien distincts: l'un lui conseille de gouverner avec l'appui des conservateurs, l'autre le pousse vers la gauche.

Les personnes qui appartiennent à ce dernier groupe font, aujourd'hui, courir des bruits assez étranges que nous croyons devoir mentionner, ne fût-ce qu'à titre de renseignement.

Selon eux, M. Thiers travaillerait très-activement à un ensemble de lois constitutionnelles qui auraient pour effet d'organiser définitivement la République et il les soumettrait, dès la rentrée, à l'approbation de la Chambre, au lieu et place des lois que la commission des Trente a chargé le gouvernement de présenter.

On ajoute que, dans l'esprit de M. Thiers, il est bien arrêté que la dissolution doit avoir lieu en novembre au plus tard.

Nous croyons qu'il convient de ne pas ajouter une trop grande confiance à ces bruits, répandus avec une certaine insistance par de compromettants amis. Mais toujours est-il qu'ils trouvent quelque crédit dans le public, et c'est pourquoi nous jugeons utile de les démentir.

Du reste, la candidature de M. Barodet gagne beaucoup de terrain, et les diverses lettres que nous recevons de Paris s'accordent pour prédire son succès. On lit, à ce sujet, dans la Patrie:

Il faut bien le reconnaître, la profession de foi de M. de Rémusat n'est pas heureuse. A part les officieux, qui la pronont, elle a le don, dans la presse, de soulever d'unanimes réclamations. Pourquoi, en effet, au lieu de se borner à poser purement et sim-

plement la question entre l'ordre et le désordre, entre les conservateurs et les radicaux, pour qui ces déclarations à propos de la consolidation de la République, comme à propos de l'intégrité du suffrage universel?

M. de Rémusat espérait de la sorte obtenir un double résultat: d'abord, ne pas s'aliéner les conservateurs, bonnes gens dont le concours est acquis à tout membre du pouvoir; ensuite, se concilier les radicaux par sa défense de la République et du régime électoral en vigueur.

Or, si nous en croyons des correspondances particulières qui nous sont adressées, bon nombre de conservateurs paraissent décidés cette fois, à cause des principes mêmes formulés dans sa circulaire, à ne pas donner leurs voix au candidat du gouvernement, au ministre des affaires étrangères. Quant au parti qui sont résolus à prendre les radicaux de toute nuance, il suffit de lire leurs journaux et le compte-rendu de leurs réunions pour s'apercevoir qu'aucun d'eux ne s'est rallié au nom et aux idées de M. de Rémusat.

Revue des Journaux

Patrie.

Il nous a paru instructif de rechercher les appréciations et les tendances des journaux prussiens au sujet de la candidature de M. Barodet.

M. de Bismarck est trop avisé pour n'avoir dès longtemps compris qu'il y avait une chose qui pouvait, au lendemain du départ des troupes allemandes, lui garantir presque indéfiniment la neutralité, l'affaiblissement, l'innocuité absolue de la France, et que cette chose c'était le triomphe de la démocratie radicale. L'armée de Manteuffel lui offre moins de garantie que l'occupation du pays par les bandes triomphantes de la démocratie radicale; il sait qu'avec elles cette nation, qui pourrait, monie d'un vrai gouvernement, redevenir encore redoutable, s'en ira de chute en chute, de ruine en ruine, qu'elle deviendra promptement une Espagne, un objet de dérision, de mépris et de dégoût; pendant ce temps, la forte Allemagne monarchique, silencieuse, disciplinée, grandit, prospère, s'enrichit et rayonne sous le rude bâton de commandement des Hohenzollern.

La principale étude de M. de Bismarck est donc d'entretenir parmi nous, de nourrir et d'exotiser l'élément démocratique; il sait que là, git le plus énergique dissolvant des nations. En doutez-vous? Lisez les journaux prussiens, ils ne sont que sarcasme et que haine envers tout homme et tout parti qui pourrait offrir même la chance la plus minime de fonder en France un gouvernement régulier et conservateur. En revanche, ils n'ont que flatteries, guirlandes, apothéoses, pour toutes les variétés de républicains et de démocrates français. Pour la Gazette de Cologne, il n'y a qu'un grand homme en France; Gambetta, un seul parti d'avenir: les radicaux; et l'illustre feuille applaudit! applaudit à tous leurs progrès! et elle a raison à son point de vue allemand. Gambetta, empereur des Français, presque aussitôt renversé par les Gordien, les Maximin, les Valérian de la Commune qui le talonnent,

c'est la ruine et l'effondrement définitif de l'ennemi héréditaire, c'est la conquête légitimée, c'est l'Alsace et la Lorraine éternellement germaniques.

On va voir par les citations suivantes, qu'un sujet de la candidature Barodet, qui n'est qu'une scène, un épisode dans le drame lamentable qui se passe sous nos yeux, la presse prussienne est demeurée fidèle à la donnée générale que nous venons d'indiquer.

« La candidature Barodet dit la Gazette d'Augsbourg, qui n'avait été lancée dans le monde que comme ballon d'essai, par l'Avenir national et le Corsaire, ces enfants terribles de la démocratie, prend une forme concrète; et même elle a gagné tant de terrain, qu'il serait presque surprenant qu'elle ne réussit pas. La situation est telle, en effet, qu'il n'existe pas d'autre candidat et que les républicains conservateurs et les monarchistes seront dans l'obligation ou de nommer Barodet ou de rester dans l'abstention. »

Un peu plus loin, nous trouvons un grand éloge de M. Barodet, traduit de la République française. Nous ne répéterons pas ici ce petit morceau. Et l'article du correspondant allemand se termine par ces mots, à l'adresse de M. Thiers:

« Le pays veut des hommes à sa tête qui sachent ce qu'ils veulent et qui soient décidés aussi à aller jusqu'au bout dans leur entreprise. »

Un peu plus loin: « M. Barodet, qui vient d'être choisi comme candidat radical pour Paris, a pris congé des citoyens de Lyon par cet admirable écrit. »

La Gazette de Cologne n'est pas moins explicite:

« Barodet, écrit-elle, qui d'ailleurs n'est rien moins que radical, est détesté des cléricaux comme libre-penseur. »

Nous pourrions multiplier ces citations; nous le ferons si nous y sommes provoqués. Celles-ci, qui sont empruntées à des feuilles de premier ordre, de tendances en apparence diverses, justifient complètement notre dire et prouvent que nous n'avons rien avancé de téméraire et de calomnieux en prétendant que M. Barodet, aussi bien, d'ailleurs, que tous les démocrates républicains, jouit de toutes les préférences de l'Allemagne et que le parti radical est toujours véritablement, en France, le candidat des Prussiens.

Presse.

Les journaux italiens s'occupent beaucoup, depuis quelques jours, d'un projet d'alliance offensive et défensive entre la Prusse et l'Italie. En général, l'opinion publique est, de l'autre côté des Alpes, favorable à ce projet que soutiennent, en Allemagne, plusieurs organes importants et entre autres la Gazette de Magdebourg.

Répondant aux journaux allemands qui regrettent que Belfort ait été laissé à la France, la Gazette de Magdebourg indique ainsi les considérations qui lui font attacher une médiocre importance à la possession de cette place:

« Dans le cas probable où une nouvelle guerre devrait éclater d'ici à une dizaine d'années, n'au-

ons-nous pas pour nous l'Italie? La France devrait opposer à cette puissance une partie de ses forces, et masser le reste, c'est-à-dire le gros de son armée, sur la route de Paris. La trouée resterait donc libre, comme si Belfort était à nous. Quant à l'Italie, c'est pour elle une question de vie ou de mort, que de sceller avec nous une alliance intime. Elle peut s'en rapporter à l'Allemagne, à condition que l'Allemagne puisse, à son tour, s'en rapporter à elle. De même que les temps anciens les Romains ont battu les Gaulois avec l'aide des cohortes germaniques, de même, par suite d'une singulière répétition de l'histoire, cette alliance est devenue une nécessité. »

Cette évocation d'un passé glorieux, ce souvenir de l'ancienne grandeur romaine sont sans doute de nature à flatter l'amour-propre des Italiens. Mais ce passé est bien éloigné, et il serait, sinon plus agréable, du moins plus utile de rappeler à nos voisins d'au-delà des Alpes, des événements postérieurs plus significatifs et, dans tous les cas, d'un retour beaucoup plus vraisemblable.

Au lieu d'évoquer le temps où les « cohortes germaniques » aidaient les Romains à écraser la Gaule, au lieu d'évoquer le temps où Rome dominait le monde, ce à quoi, il nous semble, les Italiens ne sauraient plus prétendre, il serait plus juste de leur montrer l'époque moins éloignée où l'empire d'Allemagne, seul, puis uni à l'Espagne, exerçait sur l'Italie une lourde et dure domination. Cette domination, qui s'est prolongée durant plusieurs siècles, a été telle qu'elle a dû faire oublier aux Italiens les grands services rendus jadis à l'empire romain par « les cohortes germaniques. »

Que le gouvernement du Quirinal, qui se sent assez isolé et faible, cherche à resserrer les liens qui l'unissent déjà à une grande puissance militaire, on peut l'admettre. Qu'épouvanté par la furie révolutionnaire qui bouleverse l'Espagne et agite le midi de la France, il tienne, pour se préserver de la contagion, à rompre définitivement avec les autres races latines, c'est assez naturel. Mais que pour éviter les dangers possibles d'un voisinage compromettant, il ne s'expose pas au péril certain d'une tutelle pleine d'exigences.

Assurément ce serait de notre part une naïveté sans excuse que de rappeler à l'Italie ce qu'elle nous doit. La politique de sentiment n'a jamais été celle qui a prévalu au-delà des Alpes, surtout à Turin, dans les conseils de la maison de Savoie.

En politique, l'Italien n'est reconnaissant que lorsqu'il a encore besoin de son protecteur. Hélas ! Nous ne pouvons plus guère servir nos voisins. Il est donc juste qu'ils se tiennent éloignés de nous.

Nous ne leur faisons pas l'injure de croire que c'est par haine de la France que l'Italie veut se rapprocher de son plus cruel ennemi.

Mais, à coup sûr, elle s'expose à de rudes mécomptes, si elle se livre à une puissance qui tient à tout prix à devenir maritime, et qui convoite au nord la Hollande, au sud Trieste, et, par Trieste, l'Adriatique. On pourra voir de nouveau, après dix-neuf siècles, les « cohortes germaniques » unies aux soldats de l'Italie, mais certainement l'Empire qu'ensemble ils auront agrandi et fortifié, n'aura pas à Rome sa capitale.

Temps

M. Raoul Duval, député de la Seine-Inférieure, a adressé, il y a quelque temps, à M. le général de Cissey une lettre par laquelle il attire son attention sur les difficultés de la vie pour les officiers de la garnison de Rouen, et sur la nécessité qu'il y aurait dans ces circonstances à leur accorder un supplément de solde. Le ministre a répondu, comme il fallait s'y attendre, que des réclamations analogues lui sont parvenues des divers points du territoire, mais qu'elles n'ont pu être favorablement accueillies, par le motif que « les conditions de la vie sont les mêmes partout et qu'il importe de ménager les ressources du Trésor. » Rouen ne saurait donc être l'objet d'un privilège, et, là comme ailleurs, les officiers se tireront d'affaire comme ils pourront.

Il n'y a rien à dire à la réponse du ministre ; mais il y a lieu de se préoccuper dans les régions gouvernementales et parlementaires d'un état de choses qui ne se borne pas, en effet, à Rouen, qui affecte, au contraire, le plus grand nombre des localités de garnison, et qui, sans parler des privations réelles qu'il entraîne, tend aussi à porter atteinte à la respectabilité de nos officiers. Pauvreté, dit-on, n'est pas vice. Il n'en est pas moins vrai que des hommes, dont la personnalité n'est pas connue dans les villes qu'ils habitent passagèrement,

doivent souffrir de s'y montrer dans des situations dont l'humilité contraste avec les dehors relativement brillants de leur profession et avec le bien-être de la population ambiante.

Une vive polémique s'est engagée entre divers membres du parti légitimiste et M. de Falloux, au sujet d'un discours prononcé par ce dernier, l'an dernier, au sein d'une réunion de 150 membres de l'Assemblée nationale. M. de Falloux a cru devoir reproduire, aussi exactement que possible, les paroles qu'il fit entendre à cette occasion. L'intérêt du discours de M. de M. de Falloux nous engage à en citer quelques passages :

« L'Assemblée est la ressource suprême du pays, qui ne peut pas et ne veut pas se fixer dans la République, parce qu'il ne la tient pas pour une solution normale et durable. Pour lui, la République est le synonyme de l'anarchie. Les républicains modérés ne sont point un parti, ils ne sont qu'une école; ils ne dominent jamais ni les faits ni les idées qu'ils prétendent respecter; ils sont emportés par la violence, chaque fois que la violence est déchaînée. Je le constate comme un fait irrécusable; car, pour mon compte personnel, je n'ai point de grief contre la République: c'est le seul régime qui m'ait permis de rendre à mon pays le peu de services que je lui ai jamais rendus. Mais c'est le sentiment public que nous devons chercher ici, sans écouter telle ou telle de nos préférences, et le sentiment public n'est pas douteux. Il discerne, avec un instinct profondément juste, que la république nous livre infailliblement, soit à la démagogie, soit à un césarisme, et, selon toute apparence, à l'alliance de l'une et de l'autre.

« Tant que le pays croira que cette Assemblée peut lui apporter une solution, et que, si elle la diffère, ce n'est pas par impuissance, il se peut qu'il se désigne encore et ne perde pas courage; mais le jour où il en arriverait à conclure de vos votes et de la division de la majorité, que vous n'avez aucune solution en réserve, ce jour-là, ce serait fini entre vous et lui; il vous délaierait pour se livrer à n'importe qui, lui promettant, même dans les conditions les plus évidemment trompeuses, repos et stabilité.

« Ainsi, qu'avant tout la majorité ne se divise pas, qu'aucun malentendu, aucun mouvement d'humeur ne vous éloigne les uns des autres et ne fractionne le grand parti de l'ordre.

« Quant à la solution, quelle doit-elle être? Elle ne peut être, selon moi, elle ne peut être, selon tous ceux qui sont réunis ici, que la monarchie, avec la maison de Bourbon tout entière, réconciliée et réunie.

« Cette solution ne rencontre-t-elle d'obstacle qu'en dehors d'elle-même? Nous ne parlerions pas sérieusement, nous ne parlerions pas utilement, si nous ne commençons par nous avouer à nous-mêmes qu'elle porte dans son sein un obstacle, insurmontable jusqu'ici: c'est la malheureuse question du drapeau.

« Ah! je comprends tous les sentiments qui bouillonnent parmi nous à ce seul mot, car ces sentiments sont les miens. Je suis un fils de l'Ouest; la suprême ambition de ma jeunesse a été de mourir obscurément pour le drapeau blanc, au pied de quelque buisson vendéen. Rien dans mon passé ne peut m'incliner vers les princes de la maison d'Orléans; je n'en connais aucun, la révolution de Juillet m'a fermé toute carrière, comme à bien d'autres. J'avais comme un autre, le goût légitime de servir mon pays; la révolution de Juillet a refoulé ce désir et m'a jeté à l'écart durant toutes les années de l'activité. Il n'y a pas de quoi m'inspirer de l'empressement, et si nous étions ici pour obéir à nos griefs intimes, je parlerais plutôt en adversaire qu'en ami. Mais je ne veux écouter aucune de ces voix secrètes, et je ne veux penser, je ne veux parler qu'en ami vrai et désintéressé de notre malheureux pays aux abois.

« Ne voyant de salut que dans la Monarchie, et ne voyant la Monarchie que dans la maison de Bourbon, je cherche uniquement à quelles conditions son retour est possible.

« Il n'y a pas à mes yeux, d'autre maison de France que M. le comte de Chambord et ses héritiers légitimes, les princes d'Orléans. Si quelqu'un songe à y substituer les Bourbons d'Espagne ou les Bourbons de Parme, je renonce à m'entendre avec celui-là; mais je ne crois pas que personne ici se place à ce point de vue. (Plusieurs voix. — Non, non, personne n'y songe!)

« Nous sommes donc bien d'accord sur le point de départ; les princes d'Orléans sont les héritiers incontestables et légitimes de M. le comte de Chambord. On ne saurait donc leur refuser le droit de prendre souci de l'héritage, et de délibérer avec le chef de leur maison, sur toute question qui l'intéresse. M. le comte de Chambord n'est que le dépositaire et l'usufruitier de son principe: il l'a reçu de ses ancêtres, il le doit à ses héritiers; il ne pourrait pas plus le frapper gratuitement de stérilité qu'on ne peut dans le droit privé, compromettre le domaine qui n'appartient pas à soi seul. Nous voici en présence de la difficulté.

M. le comte de Chambord s'est prononcé récemment pour le drapeau blanc; les princes d'Orléans, si je suis bien informé, persistent à croire que la France ne peut être amenée à la répudiation du drapeau tricolore, et que satisfaction serait donnée à tous les souvenirs et à toutes les gloires, si nos antiques fleurs de lys venaient se poser sur le drapeau actuel.

M. le comte de Chambord peut-il se déjuger lui-même sur une telle question?

« Personne, je crois, n'oserait ni ne voudrait le lui conseiller; pour mon compte, si j'avais l'honneur d'être consulté à cet égard, je lui demanderais opiniâtement de n'en rien faire. Les princes d'Orléans reçoivent de leur côté le même conseil de leurs amis, et le représentant du principe de l'hérédité demeure séparé des héritiers.

« Nous serions donc enfermés dans une impasse inextricable, et le pays serait enfoncé avec nous, si tout procès en ce monde n'admettait un tribunal, tout différend un arbitre.

« Y a-t-il un tribunal, y a-t-il un arbitre digne d'une si grande cause? Oui, c'est la nation elle-même, non pas la nation confuse, insaisissable, ignorante de l'histoire, accessible aux préjugés, quelque fois même égarée et passionnée par le plus vulgaire charlatanisme, mais la nation éclairée, réfléchie, vraiment compétente, c'est-à-dire l'Assemblée nationale, Assemblée la plus loyale, la plus sincèrement patriotique, la plus capable, en un mot, de donner une garantie égale au peuple et au roi. Là, il ne peut y avoir amoindrissement pour personne à se rendre aux vœux de la nation ainsi exprimés, à lui sacrifier, non pas un principe d'autorité, mais un sentiment intime et personnel.

(M. le marquis de Franciieu se lève et proteste contre la résistance au Roi. — Le Président l'invite au calme et l'y ramène.)

« J'entends dire quelquefois: — Nous saurions résister au Roi s'il était sur le trône; nous n'en avons plus le courage quand il est dans l'exil. — Je comprends ce sentiment, je l'honore, j'ose affirmer que je le partage et que je l'ai plus d'une fois prouvé. Ce sentiment n'a qu'une limite, mais il en a une: c'est l'intérêt supérieur du pays et l'intérêt supérieur du prince lui-même. Quand le prince est sur le trône, il faut conjurer la faute qui pourrait l'en faire tomber; quand le prince est dans l'exil, il faut conjurer la faute qui pourrait l'empêcher d'en sortir.

« La France s'effraye de l'ancien régime jusqu'à la monomanie, et c'est là ce qu'elle personnifie dans le drapeau blanc. N'irritez pas cette monomanie.

« M. Berryer disait, il y a vingt ans, et j'avais l'honneur de dire à côté de lui: Il est possible que, au lendemain d'épouvantables catastrophes, le pays accepte et redemande le drapeau blanc; serait-ce une force pour la royauté? Ayons le courage de le dire: non! A peine revenue au calme, la France ferait payer bien cher ce passager oubli de ses préventions invétérées. Au moindre mouvement d'humeur, elle ressaisirait le drapeau de ses préjugés, et en un clin d'œil, une révolution serait accomplie. Si, au contraire, par l'alliance des fleurs de lys et du drapeau tricolore, vous avez définitivement réconcilié la tradition et la société moderne, si vous avez symbolisé, d'un commun et irrévocable accord, cette réconciliation populaire, la royauté n'a plus contre elle que le drapeau rouge, c'est-à-dire le drapeau du pillage, de l'incendie et du meurtre; alors, elle est invincible.

« Nous disions cela il y a vingt ans. Hélas! les catastrophes sont venues; ont-elles manqué d'épouvante, ont-elles manqué de clarté? Et pourtant le pays s'est-il rapproché du drapeau blanc?

« J'entends dire: C'est la condition indispensable de cette autorité ferme et forte dont le pays a tant besoin!

« Je crois que c'est le contraire qui est vrai; je crois que ceux qui parlent ainsi marchent directement contre leur but. Rassurez la France sur les points où elle a tant d'ombrages, elle cessera de se montrer passionnément inquiète et passionnément jalouse du côté des institutions; troublez son imagination, par un symbole qui n'a d'autre portée que la valeur même que lui prête l'imagination, vous lâchez la proie pour l'ombre, et vous conduisez le pays à exiger les garanties, les concessions les plus incompatibles avec le tutélaire exercice de l'autorité. Un homme d'Etat à qui, certainement, la sagacité ne manque pas, me disait un jour: En France, plus on mettra le pouvoir à droite, plus il faudra mettre les institutions à gauche. Le mot était profond; j'ai eu l'honneur de le répéter et de le commenter à M. le comte de Chambord. Je vous demande en grâce de bien y réfléchir vous-mêmes, car le secret et la solution de bien des problèmes sont là.

« Vous avez, en outre, tout à prévoir: une attaque de la démagogie, une surprise du césarisme; vous avez enfin et nous avons tous à prévoir cette intervention foudroyante de la Providence qu'on appelle la mort.

« Dans toutes ces hypothèses, que ferez-vous? C'est ici qu'apparaît le rôle possible de M. le duc d'Aumale.

« J'ai besoin de vous répéter que je ne connais aucun des princes de la maison d'Orléans, que je n'ai jamais eu l'honneur d'interroger la pensée d'aucun d'eux, et que, par conséquent, je ne me porte garant d'aucun d'eux. M. le duc d'Aumale est peut-

être le plus éloigné de nous; cependant, s'il prenait des engagements d'honneur, j'y croirais. (Un membre de la réunion. — Nous proposons la présidence de la République pour le duc d'Aumale?)

« Assurément non; rien ne serait plus contraire à ma pensée, et il me semble que je viens de m'expliquer assez clairement sur la République pour qu'aucun doute ne puisse exister à cet égard. Ce que je vous demande, c'est d'abord de traiter les princes d'Orléans non en ennemis, mais en membres de la famille royale; c'est d'agir en hommes politiques, en essayant d'améliorer tout le monde sans briser personne, d'améliorer M. Thiers par la perspective d'un pas en avant vers la monarchie par l'intervention d'un prince; améliorer M. le duc d'Aumale, s'il en est besoin, par la perspective de M. Thiers. Je sais bien qu'il existe au milieu de nous quelques théoriciens absolus qui croient adresser un énorme reproche à un homme politique, quand ils lui disent: « Vous êtes un politicien, » et qui ne disent jamais qu'avec l'accent le plus injurieux: « Vous êtes habile. » J'avoue que ce reproche, adressé à des hommes chargés de faire de la politique et instamment priés par le pays d'éviter ces fautes opiniâtres qui ont déjà perdu tant de pouvoirs et provoqué tant de catastrophes, j'avoue que ce reproche ne m'effraye pas pour vous, et je vous supplie de le mériter.

« Il est une objection que je ne dois oublier, car elle a pris créance dans un trop grand nombre d'esprits. On ne veut pas suivre les voies de la politique humaine parce qu'on a foi dans les voies uniquement providentielles. Ces espérances, j'aime à les nourrir au fond de mon cœur; quand le découragement me saisit, j'aime à me dire que le ciel n'abandonnera pas, dans sa détresse, le pays des croisades et la race de saint Louis, que le duc de Bordeaux a été salué, dès sa naissance, comme l'enfant du miracle, et que ce ne sera pas en vain. Mais comment se font les miracles? L'histoire de France en compte plus d'un; plus d'une loi Dieu nous a conduits à une fin prédestinée par des voies extraordinaires, mais sans sortir cependant des moyens naturels. Quelle mission fut plus évidemment miraculeuse que celle de Jeanne d'Arc? et pourtant, a-t-elle fait la guerre en méprisant les lois de la guerre? Non: elle ne négligea jamais ni la prudence ni la clairvoyance naturelles; elle tenait une épée à la main, elle se munissait d'une cuirasse; elle ne se croyait pas invulnérable, elle a été blessée; elle s'entourait des meilleurs capitaines de son temps, elle ne décidait rien sans les consulter, et elle ne dédaignait jamais de grossir ou de fortifier ses bataillons. C'est ainsi qu'elle a délivré Orléans et fait sacrer Charles VII à Reims. Si, au lieu d'avoir une mission militaire, elle avait reçu une mission politique, soyez sûrs qu'elle n'eût pas dédaigné davantage les conseils de la sagesse et de la prudence humaines, qu'elle se fût entourée des hommes d'Etat aussi bien que des capitaines, et qu'elle n'eût pas même négligé de grouper et de consolider la majorité de son parlement.

INFORMATIONS

On annonce la démission de M. Cantonnet, préfet de Lyon. M. Cantonnet est un ancien républicain, que la fréquentation de Barodet et C^o avait converti aux idées conservatrices.

On lit à ce sujet dans le Français: Il importe qu'on sache si M. Cantonnet est sacrifié aux haines radicales, et si sa révocation est pour les radicaux une compensation de la suppression de la mairie centrale.

Nous avons annoncé la démission de 14 conseillers municipaux de Lyon. Tous les autres conseillers, à l'exception d'un seul, viennent également de se démettre.

On télégraphie de Nancy, 16 avril, que le général de Manteuffel a donné, hier, un grand dîner à l'occasion du soixante-dix-septième anniversaire de la naissance de M. Thiers. Le préfet, le maire et d'autres autorités françaises y assistaient.

Le ministre de l'intérieur a transmis à M. Thiers une note anonyme sur la situation commerciale faite à la France par le retour au protectionnisme.

Le ministre de l'intérieur, tout en désapprouvant l'esprit de la note, fait remarquer à M. Thiers que la dénonciation des traités conclus sous l'Empire et le nouveau régime douanier sont complètement désapprouvés par le commerce français.

M. Thiers a, dit-on, prié M. Ozanne de faire une réponse à ce sujet, qui, peut-être, paraîtra dans un journal officieux.

M. de Banneville a été chargé par M. le président de la République de remercier le comte Andressy qui, au nom de l'empereur d'Autriche, a invité M. Thiers à assister à l'inauguration de l'Exposition universelle de Vienne. Notre ambassadeur a, de plus, la mission d'informer l'empereur qu'il sera impossible à M. Thiers de se rendre à cette invitation et qu'il se fera représenter par M. Teisserenc de Bort, notre ministre du commerce.

M. Lauth, maire de Strasbourg, a été destitué à cause de ses sentiments français :

Le conseil municipal de Strasbourg, se fondant sur la loi du 24 février 1872, a protesté contre cette destitution, et contre la nomination du directeur de la police, M. Bach, aux fonctions de maire, en qualité de commissaire du gouvernement.

La nomination de l'honorable M. Pascal aux fonctions de sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'intérieur est, dans la presse, l'objet d'appréciations diverses. Les journaux de l'extrême gauche ne s'en montrent pas plus satisfaits que ceux de l'extrême droite : le contentement, au contraire, domine parmi les journaux d'une nuance intermédiaire.

(Patrie.)

On lit dans *Paris-Journal* :

La commission de permanence se réunit samedi, conformément à la décision qu'elle a prise le 9 courant.

Nous savons que plusieurs députés ont l'intention d'interpeller le ministre de l'intérieur, sinon sur l'illégalité, du moins sur l'étrangeté du décret convoquant les électeurs de la Haute-Vienne et du Rhône pour pourvoir au remplacement de MM. Saint-Marc Girardin et Jules Morel.

Ordinairement, lorsqu'une vacance se produit, soit par suite de décès, soit par suite d'une démission, le président de l'Assemblée en est le premier informé, et il en donne avis au ministre de l'intérieur après avoir donné lecture à la tribune de la lettre de décès ou de démission.

Nous croyons que, dans le cas actuel, M. Buffet n'a transmis aucun avis au ministre.

Nous ne nions pas que celui-ci n'ait été informé, soit directement, soit par l'agence Havas, de la mort de MM. Saint-Marc Girardin et Jules Morel, mais avait-il le droit de convoquer les électeurs avant d'avoir été officiellement averti ?

C'est la question que la commission de permanence aura à juger demain.

A-t-il fallu que le gouvernement fût pressé de se jeter à plat ventre devant les radicaux, pour qu'il se soit mis au-dessus de toutes les convenances et de toutes les traditions en convoquant les électeurs de la Haute-Vienne avant même que leur représentant fût enterré.

Ce qui nous console, c'est de voir que l'abnégation de M. Thiers ne lui a pas profité auprès des radicaux. Puisse-t-elle ne pas trop lui nuire auprès des conservateurs le 27 avril.

Dimanche dernier, le candidat radical M. de Hérédia a été nommé, au deuxième tour, membre du conseil municipal de Paris, à une majorité de 520 voix, dans le quartier des Ternes, où les conservateurs sont en majorité. Qu'est-il donc advenu ?... 1,400 électeurs environ n'ont pas voté.

Chronique locale et méridionale.

On nous écrit de Montcuq.

La Fanfare de Montcuq, a remporté à Pau, une médaille d'argent. Elle n'avait pas craint de lutter contre cinq sociétés bien plus anciennes et plus nombreuses que celle de notre ville. Elle se prépare à venir concourir à Cahors, et, avec un peu de travail, nous pouvons lui prédire un nouveau succès.

Dans les vignobles de la Lorraine française, dans quelque bas fonds du Beaujolais et dans certaines parties du Languedoc, il y a eu un

peu de gelée, la semaine dernière, mais sauf pour la Lorraine, le mal est insignifiant.

Ce n'est pas sans surprise que nous lisons dans le *Moniteur vinicole* :

Une lettre de Cahors qui nous est communiquée nous informe que les vignobles du Lot ont beaucoup souffert du froid dans la nuit du 7 au 8 avril, qu'un grand nombre de jeunes bourgeons ont été brûlés et que le Quercy a perdu une bonne partie des espérances que les belles pousses de la vigne lui avaient fait concevoir. Cette nouvelle mérite confirmation.

Nous pouvons rassurer entièrement notre confrère, nos vignes n'ont pas été ébranlées.

On écrit de Brassac, 15 avril, au *Journal du Tarn* :

« L'école communale dirigée à Brassac par les écoles chrétiennes a pris une part brillante au concours départemental. Dix-sept élèves étaient entrés en ligne et tous ont été couronnés : trente-sept mentions leur ont été attribuées et proclament l'excellente direction imprimée aux études dans cet établissement.

« La remise des brevets aux lauréats a eu lieu, le 8 avril dernier, en présence d'une assemblée choisie, heureuse d'applaudir aux succès de ces jeunes enfants et de féliciter les maîtres qui les ont formés. Des prix ont été ensuite décernés aux élèves qui se sont fait remarquer par leur travail et leur assiduité. »

THÉÂTRE DE CAHORS.

Les représentations se poursuivent au théâtre de Cahors avec beaucoup de travail et très peu de profit pour les artistes, craignons-nous.

C'est vraiment chose étonnante ! Il n'y a pas de troupe, le public cadurcien est à la désolation et demande des acteurs à hauts cris. Les acteurs arrivent, désertion complète du théâtre, et les pauvres artistes en sont réduits, le plus souvent, à user leur bonne volonté et leur talent devant des banquettes vides.

C'est à désespérer de l'art dramatique à Cahors.

Et pourtant Mesdames, — car c'est à vous que ce discours s'adresse, à vous arbitres de toutes les destinées... même de celle du théâtre, — vous ne pouvez pas objecter, aujourd'hui, les austérités du carême ou l'insuffisance de l'interprétation, pour excuser votre éloignement d'une source de plaisirs si digne de votre goût. Pâques ramène les joies et les fleurs, et les artistes, je vous l'assure, sont fort intéressants.

Impossible, en effet, de mieux remplir la semaine passée. Dimanche le *Courier de Lyon* dont les péripéties, d'autant plus émouvantes que le fond du sujet est vrai, avaient pour interprètes MM. Blanchereau, Paul, St-Sarnain, Laferté, M^{me} Blanchereau, et M^{lle} Laroche, si intelligente et si soigneuse de ses rôles, qui a fort bien tenu celui de M^{lle} Lesurques.

Le spectacle de Jendi a eu plus d'attrait encore : *Les avocats* nous ont prouvé une fois de plus, que pousser des cris d'orfraie, répéter les mots, créer des intonations et des gestes impossibles, ne constitue pas précisément la verve comique et empêche médiocrement l'auditoire. Un bon juge a dit : « Employer la charge avec une sorte de sobriété, qui ne descende pas jusqu'à la trivialité, est le talent le plus rare qui se puisse rencontrer. » Tous nos éloges à MM. Lambert, Paul, Lagrèze, Clavely et M^{lle} Laroche.

Les bijoux de la délivrance, de Coppée, scène très belle de vers et d'intention, a été dite à la perfection par M^{me} Blanchereau.

L'air du rossignol, des Noces de Jeannette, a valu un rappel à M^{lle} Millet, si bohème et si applaudie dans *Tromb-al-cazar*.

Les quatre saisons, de Méry, a été chantée par M. Clavely, chez qui la timidité et la voix, fort agréable du reste, se livrent un combat à outrance qui doit cesser au plus tôt, au profit du public très sympathique à cet artiste.

Chien et Chat, charmant vaudeville ; nouveau succès pour M. et M^{me} Blanchereau.

Vous le voyez, Mesdames, tout vous attire au Théâtre. Encourager les artistes et passer quelques heures agréables, c'est si bon au cœur et à l'esprit.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 12 au 19 Avril 1873.

Naissances.

Calmels (Joseph-Jules-Antoine-Pierre), rue de la Citadelle. — Capelle (Louis), rue Ste-Barbe. — Tulet (Marcelin), à St-Georges. — Blanchard (Germaine-Marie-Joséphine-Marthe-Lucie), rue Nationale. — Brunet (Louise-Antoinette-Jeanne), à Lamaurinie. — Sarry (Emilie), à Cavanies.

Mariages.

Contival (Guillaume-Victor), chantre, et Lescoul (Jeanne), cuisinière, quai Becquai. — Ters (Géraud), ex-militaire, natif d'Anglars (Lot), et Tècle (Gramat), sans profession.

Décès.

De Valon (Pierre-Arthur-François), 17 mois, boulevard Nord. — Cantagrel (Marguerite), 5 ans, rue du four Ste-Barbe. — Combouge (François), ancien fondé de pouvoirs à la trésorerie générale, 61 ans, boulevard Nord. — Denégre (Jeanne), 3 ans, rue Pellegry. — Delfour (Marc), propriétaire, 86 ans, à St-Georges. — Valette (Julie), épouse Grand, épicière, 78 ans, à Cabessut. — Comiac (Léontine-Antoinette), épouse Laribe, conducteur des ponts-et-chaussées, 40 ans, à Cabessut. — Balitrand (Christine), célibataire, 73 ans, rue Baudus.

CALENDRIER DU LOT. -- AVRIL.

JOURS	FÊTES	FOIRES.
20 Diman.	s Astier	
21 Lundi.	s Anselme	Meyronne, Salviac.
22 Mardi.	ss S. et C.	St-Germain.
23 Merccr.	s Georges	Varaire, Saint-Cernin, Figeac, Camy
24 Jeudi.	s Fidèle	Bétaillé
25 Vend.	s Marc, év.	Aujols, St-Cirq-Lapopie, Grammat, Montcuq
26 Samedi	ss Clet et M.	St-Géry

☉ P. Q.	le 4, à	6 43 du matin.
☽ P. L.	le 12, à	10 0 du soir.
☿ D. Q.	le 20, à	5 37 du matin.
♁ N. L.	le 26, à	10 51 du soir.

Pour la chronique locale, A. Laytou.

Dernières nouvelles

Le manifeste électoral de MM. Arago, Tirard, Langlois, etc., en faveur de M. de Rémusat, cause, dans le monde politique, une vive émotion. Le gouvernement a négocié pendant plusieurs jours pour obtenir ce manifeste qui recommande aux républicains parisiens la candidature de M. de Rémusat, en la représentant comme la consécration de la République. Il pourrait bien arriver que l'effet fût directement contraire aux espérances des officieux de la gauche. Le langage des députés de la gauche compromet tellement le candidat qu'il a pour objet de recommander, aggrave si profondément l'équivoque, que beaucoup de conservateurs demandent à M. le ministre des affaires étrangères de déclarer s'il adhère aux sentiments exprimés par M. Arago et ses amis ou s'il répudie ces sentiments. On assure qu'une démarche dans ce sens a été faite par plusieurs hommes politiques.

M. Thiers, d'après le *Français* et la *Patrie*, semblerait ouvrir un peu les yeux sur la gravité de cette situation.

Le *Français* raconte que M. Thiers, depuis l'ouverture de la période électorale, reçoit chaque matin M. Renault, qui lui fait un rapport verbal sur les réunions autorisées par la loi et qui se succèdent sans interruption.

En apprenant que des scènes tumultueuses s'étaient passées à une réunion de la rue Cadet, scènes dirigées contre les orateurs qui disaient un seul mot en faveur de M. de Rémusat, M. Thiers se serait écrié, en hochant la tête : « Tout ceci n'est pas bien encourageant pour lever l'état de siège. »

On lit dans la *Patrie* :

Les membres du conseil de surveillance du *Sicde*, qui, parait-il, traitent de puissance à puissance avec M. Thiers, ont cru devoir, dans leur dernière entrevue avec le président, lui reprocher de pencher trop à droite. M. Thiers n'aurait pas accepté ce blâme et aurait répondu assez vivement qu'en présence des déclarations du radicalisme et de la candidature de Barodet, on ne devait pas s'étonner de le voir se rejeter de ce côté.

L'article suivant du *Français* est digne de fixer l'attention du Gouvernement. Il traduit certainement les observations qui sont présentées à M. Thiers par quelques hommes considérables de la droite modérée, du centre droit et même du centre gauche :

En face de la candidature de M. Barodet, quand chaque soir on annonce comme prochaine la reprise du drame du 18 mars, il semble que tous les conservateurs devraient être d'accord. La candidature de M. de Rémusat est défendue par ses amis à l'aide de tels arguments, les contradictions entre les commentateurs de la circulaire du candidat sont si manifestes, que les conservateurs, troublés, défaits, divisés, inquiets, hésitent quand il faudrait agir, et sont forcés de délibérer quand le temps de combattre serait venu !

Si, dans ce qui se passe en ce moment à Paris, il est, comme on le dit, permis de voir comme en raccourci et d'avance ce qui se passera le 27 avril, le 11 mai, et finalement tôt ou tard dans les élections générales, nous sommes à la veille d'un Sedan social !

A la veille de la guerre contre la Prusse, Napoléon III était assailli de conseils contradictoires. Les uns lui demandaient de réparer, par une politique prudente, libérale, conservatrice, pacifique, la brèche que la victoire de Sadowa avait faite au prestige de la France ; les autres lui conseillaient une politique d'aventure, qui, brisant brusquement les vieux traités, irait à Berlin prendre la revanche de Waterloo.

Pendant longtemps Napoléon III hésita, essayant tour à tour de ces deux politiques, temporisant, comptant sur la fortune. Sa volonté malade accueillait et repoussait tour à tour des conseils différents. Un beau jour il n'hésita plus ; la guerre fut déclarée et, deux mois après, l'empire était perdu et la France humiliée à Wissembourg, à Werth, à Forbach !

Que M. Thiers ne s'y trompe pas. L'état politique du parti conservateur, dans les circonstances présentes, ressemble à l'état de nos armées en juillet 1870. Il y a une différence : en juillet 1870, la puissance militaire d'un pays ne pouvant pas s'improviser, la guerre commencée devait nécessairement aboutir à la défaite définitive. Au contraire, si, à l'heure présente, le gouvernement, éclairé enfin, se décidait à faire un appel sérieux, sans réticences et sans équivoques, au parti conservateur, nous croyons encore que ce parti, d'un bout à l'autre du pays, se lèverait unanime pour réduire à l'impuissance les ennemis du repos public et de la grandeur nationale.

Plusieurs journaux mentionnent le bruit de la démission de M. de Goulard, ministre de l'intérieur, et de M. de Cisse, ministre de la guerre ; mais il ne paraît pas que ce bruit soit fondé pour le moment.

Dans la journée d'hier à Paris, on a eu de sérieuses craintes sur la santé du Souverain pontife.

Voici la dernière dépêche :

Rome, 17 avril.

Le Pape garde le lit.

Il a refusé hier de se lever, comme les médecins le lui conseillaient, afin de ne pas affaiblir davantage ses forces.

La persécution sévit de plus en plus en Suisse.

Une dépêche de Soleure annonce que le directeur de la police s'est transporté à l'évêché, et a fait sortir par la force Mgr Lachat des demeures.

L'évêque de Bâle vient de subir le même traitement. La police l'a chassé de son palais ; l'évêque s'est trouvé sans asile, dans la rue. Heureusement, l'autorité n'a pas jugé à propos d'aller jusqu'au bout et de l'arrêter comme vagabond. Elle lui a laissé le temps de chercher un abri et de faire ses préparatifs de départ, si, comme il est probable, l'évêque de Bâle est réduit à sortir du territoire helvétique.

La persécution est organisée contre le catholicisme, en Suisse et en Allemagne. La République espagnole déclare la guerre à la religion. Les républicains de France la lui ont déclarée depuis près d'un siècle.

Les catholiques peuvent le regretter ; mais, comme le dit fort bien la *Patrie*, le catholicisme n'a rien à craindre : la persécution fait des martyrs, et elle fait aussi des croyants. Les menaces et les armes des hommes n'effaceront pas la parole de Dieu !

Le « Comité fédéral républicain d'action de la Seine » vient d'adresser au Comité électoral de la ville de Lyon une communication que publie le *Progrès de Lyon*. Ce factum n'a d'autre but que d'inviter les radicaux de Lyon à choisir pour candidats aux élections du 11 mai deux conseillers municipaux parisiens, dont les noms ne sont pas prononcés, mais qui sont faciles à deviner et qui « escorteront l'ex-maire de Lyon à la Chambre de Versailles. » Les radicaux parisiens demandent aux radicaux lyonnais de faire dans ce sens une déclaration immédiate et catégorique.

M. Ranc est évidemment un des deux candidats.

Bourse de Paris.

Paris, 19 avril 1873, soir.

Rente 3 p. %	56,00
— 4 1/2 p. %	79,90
— 5 p. %	91,35
— 5 p. %	89,85

Annonces

SANTÉ A TOUS

rendue sans médecine par la délicate farine de Santé Revalescière Du Barry, de Londres. Vendue maintenant en état torréfié, elle n'exige plus qu'une seule minute de cuisson.

Tout malade trouve, par la douce Revalescière Du Barry, santé, énergie, appétit, bonne digestion et non sommeil. Elle combat avec succès, sans médecine, ni purges, ni frictions, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 175,000 cures, y compris celles de S. S. le Pape, le duc de Pluskow, M^{me} la marquise de Bréhan, etc., etc.

Certificat n° 56,935.
Barr (Bas-Rhin), 4 juin 1861.
Monsieur. — La Revalescière a agi sur moi merveilleusement : mes forces reviennent et une nouvelle vie m'anime, comme celle de la jeunesse. Mon appétit, qui pendant plusieurs années a été nul, est revenu admirablement, et la pression et le serrement de ma tête, qui depuis quarante ans s'étaient fixés à l'état chronique, ne me tourmentent plus.
DAVID RUFF, propriétaire.

Six fois plus nourrissante que la viande, sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecines. En boîtes 1/4 k., 2 fr. 25 ; 1/2 k., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 6 kil., 32 fr. ; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalescière qu'on peut manger en tout temps se vendent en boîtes de 4 et 7 francs. — La Revalescière Chocolatée rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire, sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c. ; de 576 tasses, 60 fr. ; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi

contre bon de poste. — Dépôt à Cahors, chez Vinel, pharmacien, Du Barry et Co, 26, place Vendôme, Paris.

Crédit foncier de France.

Emission à 435 fr. d'Obligations foncières de 500 fr. 5 0/0 — Emissions au pair d'Obligations communales, 51/2 0/0, à 5, 6, 7, 8, 9, ou 10 ans d'échéance. — On souscrit : à Paris au Crédit foncier de France, rue Neuve-des-Capucines, n° 19 ; — dans les départements, aux Recettes des finances, chez MM les notaires et chez tous les correspondants du Crédit foncier.

On peut chez les mêmes intermédiaires se procurer, au cours, des obligations communales 5 % rapportant 15 francs et remboursables à 300 fr.

LA POUPEE MODELE

(8^e année)
1, Boulevard des Italiens.

Ce journal est le plus instructif, le plus amusant et le meilleur marché des publications destinées aux petites filles. — Gravures coloriées, images à découper, petits travaux faciles à exécuter, surprises, etc.

EXCEPTIONNELLEMENT ANNÉE 1874
Les abonnements commencent de Mars pour finir en Novembre (neuf mois).

L'AVENIR NATIONAL

JOURNAL RÉPUBLICAIN DU SOIR
VIENT DE SE TRANSFORMER

Il publie chaque jour : Les nouvelles de cinq heures, le cours de la Bourse, les dépêches télégraphiques, des lettres de Versailles, de province et de l'étranger, une chronique sur un sujet d'actualité, les informations les plus complètes, des articles de politique, d'économie, de finances, de théâtre, de musique, des variétés littéraires et scientifiques, un bulletin financier et commercial, et les débats judiciaires, etc., etc.

Il s'est assuré la collaboration des romanciers les plus en renom : MM. Hector Malot, Marc-Bayeux, M.-L. Gagneur, Emile Zola, Tony Révillon, Robert Hall, Léon Cladel, Fulgence Girard, Gabriel Guillemot, Henry Maret, etc., etc.

Tous les Dimanches, une page entière du Journal est consacrée à une revue de la semaine financière, industrielle, commerciale et agricole, par M. Monbel.

Mardi prochain, 11 mars L'Avenir national commencera LE PETIT-FILS DE M. DIMANCHE, grand roman-feuilleton, par Marc-Bayeux.

ABONNEMENTS : PARIS	ABONNEMENTS : DÉPARTEMENTS
Un an..... 84 fr.	Un an..... 64 fr.
Six mois..... 27	Six mois..... 32
Trois mois..... 13 50	Trois mois..... 16
Un Numéro, 15 cent.	Un Numéro, 20 cent.

pour l'étranger, le port en sus pour l'étranger, le port en sus

AVIS. — M. Rivière, tapissier, galerie Fontenille, tient l'extrait si renommé de Viande Liébig. Il est à peine besoin d'énumérer les avantages de cet extrait, dont un grand nombre de personnes font usage et qui produit en quelques minutes le meilleur des consommés.
Pots de toutes dimensions.

Le XIX^e SIÈCLE commencera dans quelques jours une série d'articles intéressants et actuels.

Sous le titre :

LETTRES DES VOLONTAIRES D'UN AN

il publiera des correspondances de jeunes gens qui partent le 9 de ce mois pour commencer l'apprentissage du soldat dans l'infanterie, dans la cavalerie et dans l'artillerie.

Tout le monde voudra lire ces lettres qui indiqueront, jour par jour et par le menu détail, la vie nouvelle où entrent nos enfants et nos jeunes camarades.

Il sera très-attachant de suivre pas à pas cette génération de la revanche.

ABONNEMENTS :

2, rue Drouot. — Trois mois : 16 fr.

JOURNAL DES DEMOISELLES

(40^e année.)

1, BOULEVARD DES ITALIENS

ANNÉE 1873

Exceptionnellement les abonnements partent du mois d'Avril pour finir en Décembre (neuf mois).

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Edition mensuelle..... 9 fr. »
Edition bi-mensuelle avec 48 gravures 13 fr. 50
Edition bi-mensuelle avec 48 gravures et 24 grandes feuilles de patrons... 18 fr. »
Edition hebdomadaire LA PLUS COMPLÈTE. 8 fr. 50 par trim.

6 MOIS, 16 FR. — 9 MOIS, 24 FR. — UN AN, 32 FR.
Envoyer un mandat de poste ou une valeur à vue. Toute personne qui en fera la demande recevra un numéro spécimen.

Pour tous les extraits et articles non signés A. Layton.

AU 1^{er} MAI PROCHAIN

RÉOUVERTURE DE L'ANCIEN CAFÉ DE BORDEAUX

SOUS LE NOM

CAFÉ ALSACE-LORRAINE

Maison Julien BLANC, en face la Mairie.

Cet Etablissement se recommande par sa tenue, son confortable; il est situé au centre des affaires.

Bière de Vienne et de Nérac. — Spécialité de Glaces et Sorbets.

Hernies Prolapsus et maladies de la Vessie

Ces désolantes infirmités longtemps réputées incurables, sont depuis plusieurs années déjà, promptement et radicalement guéries par la NEPTUNIDE-ROULLÉ. (Extrait des plantes marines). Renseignements gratuits, en écrivant à M. ROULLÉ, pharmacien de 1^{re} classe, aux Sables d'Olonne (Vendée).

La Goutte et les Rhumatismes

sont complètement guéris par la

QUATE ANTI-RHUMATISMALE DU D^r. PATTISON

Elle est employée avec le plus grand succès contre les accès de gouttes et les affections rhumatismales de toute espèces. — En rouleaux de 2 fr. et de 1 fr. chez, M. J. Duc fils, à Cahors.

A VENDRE D'OCCASION

Une machine locobobile d'une puissance de quatre à cinq chevaux vapeur, avec un batteur à grains montée sur un quatre roues permettant de la conduire en tout lieux avec timon et brancards pour boeufs et chevaux, pouvant se donner à de bonnes conditions; grande facilité pour le paiement.

Pour traiter s'adresser au bureau du Journal.



Mal de dents

Guérison instantanée par la Pyrèthrine Lahaussais. 1 franc 50 le flacon, Dépôt à Cahors, Vinel, pharmacien ; à St-Céré, Lafon, pharmacien.

GRAND SUCCÈS

LA VELOUPINE

est une poudre de riz spéciale préparée au bismuth, par conséquent d'une action salutaire sur la peau.

Elle est adhérente et invisible: aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.

CH. FAY

Parfumeur, rue de la Paix, 9.

PILULES GOURMANDES CAUVIN

VÉGÉTALES. — 55, Boul. Sébastopol, Paris. Hygiéniques, préventives, curatives de la Constipation et de tous les maux qui négligés font les maladies, 30 ans de succès attestés en France et à l'étranger. Broc. et 1/2 B^{te} de 30 pil. 2 fr.

Dépôt à Cahors, chez M. DUC, pharmacien.

EN VENTE

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

TRAITÉ GÉNÉRAL

DES

PHOSPHATES DE CHAUX NATIFS

ET PRINCIPALEMENT DE CEUX DES GISEMENTS NOUVELLEMENT DÉCOUVERTS

dans le Quercy

PAR

M. MALINOWSKI

UN BEAU VOLUME

avec une Carte du Lot et les coupes géologiques

Prix : 5 fr.

A louer à suite de décès

Pour entrer en jouissance le premier juin prochain,

L'Hôtel du Lion d'or

S'adresser à M. Bladanet, à Cajarc (Lot) qui en est propriétaire.

Cet Hôtel se compose de vastes Ecuries et Remises, et a deux descentes de voitures, faisant un service régulier de Cahors à Figeac.

A VENDRE

LA

MAISON CARAYON,

avec Cour et Pressoir

Sise quai Ségur, en face la Promenade des Platanes.

Pour les renseignements : S'adresser à M. Toulza, aîné, ou à M^e Labie, notaire, à Cahors.

A VENDRE

D'occasion

Un DOG CART, en très bon état, fabriqué chez M. Mercier, carrossier à Toulouse.

S'adresser chez M. Escudié, carrossier, Galeries Fontenilles, Cahors.

EAU MINÉRALE NATURELLE

VICHY

Sources de l'Etat. Applications en médecine: GRANDE-GRILLE. — Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions viscérales.

HOPITAL. — Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence.

CELESTINS. — Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaires, goutte, diabète, albuminurie.

HAUTERIVE. — Prescrite comme l'eau des Célestins.

Administration de la Cie concessionnaire: PARIS, 23, boulevard Montmartre.

EXIGER le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE

A Cahors: chez M. Dulac, pharmacien.

A Labastide-Murat, chez M. V.-E. Doumer, pharmacien.